



Lettre ouverte à la Direction d'IBM France SAS

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Comme vous le savez, nous sommes en Négociation Annuelle Obligatoire avec la Direction des Relations Sociales, ou plutôt en négociation unilatérale devrions-nous dire.

Vous n'êtes pas sans ignorer que vos employés ont aujourd'hui à faire face à une inflation galopante qui a atteint un taux de 4,1% en mars 2022.

Electricité, gaz, carburants, denrées alimentaires y compris produits de première nécessité : aucun poste de dépenses n'est épargné ... **Vous nous demandez de revenir sur site**, ce qui va nous faire mécaniquement dépenser beaucoup plus.

IBM augmente également la facturation de nos clients. Ces augmentations de facturation doivent bénéficier, pour partie, aux salariés.

Notre demande d'augmentation générale, légitime dans ces circonstances, n'a eu aucun écho auprès de la DRS et, pire encore, cette dernière nous a annoncé que certaines entités dites « non stratégiques » telles que les opérations ou la finance n'en bénéficieraient que de manière très marginale.

Sachez, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, que la plupart de nos concurrents ont octroyé des augmentations de salaires tenant compte de la situation actuelle.

Sachez que même le Premier Ministre a appelé les entreprises à augmenter les salaires.

Sachez enfin que si IBM continue à produire, facturer et à engendrer des bénéfices ce n'est pas le fruit du travail de quelques heureux salariés qui vont bénéficier d'augmentations, de promotion, de rétention plan (voire les 3) mais de l'ensemble des équipes qui, malgré un PDV et une scission, ont continué à travailler et à s'investir dans leurs missions.

L'accord national de la métallurgie du 18 mars portant sur une augmentation de 3,1 % des minima conventionnels des cadres doit être considéré par la Direction comme un signal fort en faveur d'un alignement de l'ensemble des salaires à la hausse face à une inflation qui touche indifféremment tous les salariés. L'augmentation des minima ne saurait par un simple mécanisme de rattrapage, niveler les salaires d'un même indice vers le bas.

En tant que Présidente d'IBM France et Directeur des Ressources Humaines, nous faisons appel à votre responsabilité sociale et éthique.

Quant à nous, en tant que Représentants du Personnel, nous avons le devoir de nous battre pour celles et ceux que nous représentons.

Nous ne souhaitons pas rentrer dans un bras de fer avec la DRS mais nous ne serons pas les acteurs passifs de cette injustice et sachez que nous mettrons tous les moyens en œuvre pour obtenir les points suivants qui sont les demandes des salariés :

1. **Augmentation Générale des Salaires : Minimum de 250€ ou de l'inflation au meilleur des deux.**
2. **Nouvelle négociation salaires en septembre 2022.**
3. **Réajustement des barèmes des frais professionnels datant de 2019.**
4. **Garantie d'avoir un minimum de rémunération pour que le Revenu Théorique de Référence (RTR) soit maintenu.**
5. **Renégociation de la formule de calcul de l'abondement pour la participation aux bénéfices.**
6. **Ouverture de négociations sur un accord d'intéressement.**

Partager équitablement les richesses lorsqu'on est le salarié d'un groupe international comme IBM ne devrait pas dépendre d'une négociation mais être la préoccupation première de ses dirigeants.


F. BILLA
DSC CFDT



Y. EDOUARD
DSC CFE-CGC



N. RICHARD
DSC CFTC



J. SAINZ
DSC CGT



P. POQUET
DSC UNSA

